

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU 28 MARS 2023

Délibération n° 013- 2023

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Président : Jean-Yves BREVET, Maire

Membres présents à la séance : Jean-Yves BREVET - Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET - Gaëlle DIMBERTON – Nina ZACCAGNINO – Fabrice THOMASSON - Stéphanie LAURENCIN – Pierre-Yves RAVIER – Marie-Noëlle PRUDENT.

Membre excusé ayant donné pouvoir : Christelle PERROUD (Pouvoir à Françoise ROUX) - Christophe DESMARIS (Pouvoir à Sébastien RIGAUDIER) - Mireille GROSSELIN (Pouvoir à Stéphanie LAURENCIN) – Ludovic VINCENT (Pouvoir à Jean-Yves BREVET)

Membres présents à la séance : 15

Membre excusé ayant donné pouvoir : 4

Secrétaire de séance : Pascale CAVILLON

OBJET : Budget primitif 2023

Après présentation du projet de budget primitif 2023 (budget principal).

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Oui l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,

Par :

- **16 voix pour**
- **3 abstentions :** Mireille GROSSELIN, Stéphanie LAURENCIN, Fabrice THOMASSON.

APPROUVE le budget primitif de la manière suivante :

- En fonctionnement : budget équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 1 924 944.00€
- En investissement : budget en sur-équilibre de 210 588.03€, soit 2 662 772.01€ de recettes et 2 452 183.98€ de dépenses.

Les recettes d'investissement intègrent 106 240€ d'attributions de compensations 2023 versées par Grand Bourg Agglomération, inscrites au compte 13256.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Je certifie que le présent acte
est exécutoire conformément aux
lois et règlements, après transmission
et publication ou notification.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,

Jean-Yves BREVET

